

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2011/ **194** /PRG/SGG  
PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR DANS  
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

Vu La Constitution.

VU L'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

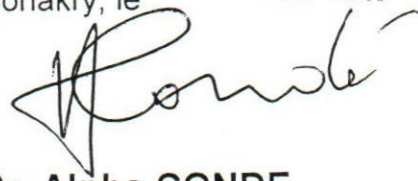
VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;

**DECRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** Le Grade de **COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE** est décerné à son Excellence Monsieur **TEMEKI ISSAK KEKANA**, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Afrique du Sud en République de Guinée pour sa contribution de qualité au renforcement de la coopération et de l'amitié entre les deux (2) pays.

**ARTICLE 2** Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **10 6 JUIL. 2011**



**Pr. Alpha CONDE**

Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée